

SPORT : LES SIFFLETS DE LA COLÈRE !

Particulièrement mobilisés depuis plusieurs mois, les personnels ont bien répondu à l'appel de l'intersyndicale Jeunesse et Sports FSU/UNSA/Solidaires le 09 mai. Le matin, ils ont manifesté jusqu'au ministère des sports pour adresser un carton rouge à Roxana Maracineanu, avant de rejoindre, l'après-midi, la manifestation parisienne pour la défense de la Fonction Publique, dans un cortège spécifique JS. Quant aux collègues qui n'ont pas pu faire le déplacement à Paris, ils ont participé aux manifestations organisées près de chez eux.

Entre la création de l'Agence Nationale du Sport, la diminution de 50% des effectifs du ministère d'ici 2022, l'absence de concours de professeur de sport en 2019 et le projet de transfert aux fédérations sportives des 1 600 agents exerçant les missions de Conseillers Techniques et Sportifs (CTS) dont les modalités opérationnelles ont fuité dans la presse, les raisons de se mobiliser ne manquaient pas. Et alors que le ministère envisageait le détachement des CTS sur la base du volon-

tarat, il découvre que, malgré la promesse d'une compensation financière majorée, les principaux concernés (personnels et fédérations) sont opposés à ce projet et que la mobilisation prend de l'ampleur. Au même moment, le gouvernement propose un amendement au projet de loi sur la transformation de la Fonction Publique qui prévoit le détachement d'office des fonctionnaires exerçant leurs missions auprès d'une personne morale de droit privé... Coïncidence ? Non, plutôt une nouvelle illustration que les réformes qui touchent le sport s'inscrivent dans un objectif plus global de transformation de la société, qui nécessite de s'attaquer d'abord à la Fonction Publique et au statut des fonctionnaires...

Pour contrer ces projets, le SNEP-FSU propose d'interpeller les parlementaires en faisant « 3 clics pour le sport ». Cette opération n'est pas réservée aux seuls professeurs de sport et enseignants d'EPS, il est important de la faire connaître autour de soi (exemple : dirigeants associatifs, pratiquants sportifs, ...)

Pour tous ceux qui pensent qu'il est important de renforcer les services publics (celui du sport, mais aussi celui de l'éducation, de la santé, ...) avec des fonctionnaires au service de l'intérêt général, dont le statut garantit l'impartialité et la neutralité, tout en assurant l'égalité des territoires et des usagers : <http://www.snepfsu.net/detachementCTS/index.php> ■

gwenaelle.natter@snepfsu.net



DES ANNONCES FISCALES À LA POUDRE DE PERLIMPINPIN DE MACRON !

Dans son discours de clôture du grand débat, le président aura une fois de plus confirmé sa surdité aux revendications exprimées et son indéfectible fidélité à protéger les intérêts des plus riches !

L'exigence du retour de l'ISF et ses 4,5 milliards de contribution au budget de la nation est ainsi balayée d'un revers de manche par Macron et son exécutif. Les actionnaires et les riches amis qui l'ont porté au pouvoir ne seront pas sollicités et, ainsi, ils pourront continuer de cumuler des profits déjà colossaux. De plus, la question de la lutte contre l'évasion fiscale (estimée entre 80 et 100 milliards d'euros tous les ans) est effleurée, alors que Darmanin annonçait en septembre la création d'un observatoire de l'évasion fiscale. Mais celle-ci attend toujours la nomination de son président... Étonnant, alors que le sénateur Eric Bocquet, spécialiste de la question en ayant dirigé une enquête parlementaire sur ce sujet en 2012, a candidaté en renonçant à la rémunération de ce poste. Par ailleurs, compte tenu des coupes sombres d'emplois

au ministère des finances, notamment à la Direction Générale de l'Inspection des Finances Publiques, des verrous divers et d'une volonté molle, l'évasion fiscale a de beaux jours devant elle et continuera de manquer cruellement aux recettes du budget. Bien sûr, il n'est pas question de supprimer les 40 milliards d'euros du CICE, il faut maintenir la Flat Tax pour les sociétés, il conviendrait tout au moins de revoir quelques « niches fiscales » ...

En parallèle, le président brandit la baisse des impôts sur le revenu pour tous... espérant ainsi flatter les classes moyennes dont les enseignants font partie. Cette orientation ne peut être une réponse à l'augmentation du pouvoir d'achat, car les baisses d'impôts nuisent au financement de la solidarité collective et hypothèquent l'avenir du Service Public et ses missions. Une porte ouverte à la libéralisation des services, qui à terme, seront payants. Cet assèchement des finances publiques met en danger notre modèle social, l'avenir des Services Publics et ne saurait répondre à notre revendication de revalorisation salariale.

Ces annonces présidentielles sont à rebours d'une nécessaire réforme fiscale au service de la justice sociale. A commencer par une réforme de la fiscalité indirecte, comme la TVA, qui impacte indifféremment les plus faibles et les riches, une réelle progressivité de l'impôt sur les revenus quels qu'ils soient, ... voilà de premières pistes.

Une fois de plus, le président joue de la « com' » et n'aura pas marqué de rupture avec son projet libéral qui renvoie chacun à sa destinée, dans un nouveau monde où la solidarité n'aurait plus sa place.

Plus que jamais, l'exigence de justice fiscale, compte tenu des richesses produites, doit être portée, pour que chacun contribue selon ses moyens, à la solidarité collective, afin que chacun puisse recevoir selon ses besoins. Partager les richesses, c'est la clé pour ouvrir à nouveau des perspectives de progrès social en France et ailleurs. ■

polo.lemonnier@snepfsu.net